

Cour d'appel
fédérale



Federal Court
of Appeal

Date : 20111214

Dossier : A-112-11

Référence : 2011 CAF 353

**CORAM : LE JUGE NOËL
LA JUGE DAWSON
LA JUGE TRUDEL**

ENTRE :

LIEUTENANT-COLONEL R. D. McILROY

appellant

et

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA

intimé

Audience tenue à Toronto (Ontario), le 14 décembre 2011.

Jugement rendu à l'audience à Toronto (Ontario), le 14 décembre 2011.

MOTIFS DU JUGEMENT DE LA COUR :

LE JUGE NOËL

Cour d'appel
fédérale



Federal Court
of Appeal

Date : 20111214

Dossier : A-112-11

Référence : 2011 CAF 353

**CORAM : LE JUGE NOËL
LA JUGE DAWSON
LA JUGE TRUDEL**

ENTRE :

LIEUTENANT-COLONEL R. D. McILROY

appellant

et

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA

intimé

MOTIFS DU JUGEMENT DE LA COUR

(Prononcés à l'audience à Toronto (Ontario), le 14 décembre 2011)

LE JUGE NOËL

[1] Nous sommes d'accord, essentiellement pour les motifs exposés par la juge Simpson de la Cour fédérale, que la décision du Chef d'état-major de la Défense de démettre l'appelant de son poste de commandement était raisonnable.

[2] Quant à la question de l'équité procédurale, nous sommes d'accord avec la juge Simpson, pour les motifs qu'elle a donnés, qu'aucun manquement important n'a été détecté.

[3] Enfin, la juge Simpson pouvait radier l'affidavit de M. Alden compte tenu de sa teneur.

[4] L'appel sera rejeté avec dépens à l'intimé.

« Marc Noël »

j.c.a.

Traduction certifiée conforme
Christiane Bélanger, LL.L.

COUR D'APPEL FÉDÉRALE

AVOCATS INSCRITS AU DOSSIER

DOSSIER : A-112-11

**APPEL DU JUGEMENT RENDU PAR LA JUGE SIMPSON DE LA COUR FÉDÉRALE
EN DATE DU 9 FÉVRIER 2011 DANS L'AFFAIRE T-369-09**

INTITULÉ : LIEUTENANT-COLONEL R. D. McILROY c.
LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA

LIEU DE L'AUDIENCE : Toronto (Ontario)

DATE DE L'AUDIENCE : Le 14 décembre 2011

**MOTIFS DU JUGEMENT
DE LA COUR :** LES JUGES NOËL, DAWSON ET TRUDEL

PRONONCÉS À L'AUDIENCE PAR : LE JUGE NOËL

COMPARUTIONS :

Lloyd Hoffer POUR L'APPELANT

Jacqueline Dais-Visca POUR L'INTIMÉ

AVOCATS INSCRITS AU DOSSIER :

Hoffer Adler LLP POUR L'APPELANT
Avocats
Toronto (Ontario)

Myles J. Kirvan POUR L'INTIMÉ
Sous-procureur général du Canada
Toronto (Ontario)